Français

DST de Français n°2

Appréciations :

Note :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature :

|  |
| --- |
| Commentaire composé |

**Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*, chapitre XIII (1927)**

L’extrait étudié est la dernière page du roman de *Thérèse Desqueyroux* écrite par François Mauriac au vingtième siècle. L’extrait se situe à la fin du livre après que Bernard s’est résolu à redonner à Thérèse Desqueyroux sa liberté. Ce texte ferme et conclu l’histoire du roman. Montaigne appartient au mouvement du surréalisme. Ce mouvement nait après la première guerre mondiale. Le surréalisme est un mouvement artistique qui se situe dans le prolongement du symbolisme. Parmi les précurseurs du surréalisme : Rimbaud, Jarry, Apollinaire. La littérature surréaliste est liée à certains mouvements picturaux comme le cubisme. Le surréalisme défend l'idée que l'art peut changer la vie. Breton est le chef de file du surréalisme.. On peut se demander sous quel forme Mauriac nous exprime la liberté de Thérèse Desqueyroux. D’abord nous verrons que c’est une liberté imaginaire. Puis, que c’est aussi une liberté réelle. Enfin, que cette liberté peut être celle souhaitée par Thérèse Desqueyroux.

La liberté de Thérèse Desqueyroux est une liberté imaginaire car il y a une solitude qui est encore assez présente. (L.1) « ne redoutait plus la solitude » : l’emploie de la négation permet de montrer que malgré la présence de la solitude cette dernière ne semble plus la gênée. Cette négation montre aussi qu’elle serait maintenant impuissante face à Thérèse qui la « redoutait » (L.1). La solitude est encore présente par la phrase « elle pressentait déjà autour de sa chaire une agitation obscure » (L.3) : Cette phrase souligne la présence de la solitude mais qualifiée cette-fois-ci par le mot « obscure »(L.3). Le mot « obscure »(L.3) renforce le mot « redoutait »(L.1) qui souligne la peur, la crainte qu’avait Thérèse envers la solitude.

La liberté de Thérèse Desqueyroux serait aussi un voyage potentiellement imaginaire par le début de phrase suivant « Elle déjeuna (comme souvent dans ses rêves) […] » (L.15). Ce morceau de phrase souligne, par la parenthèse, « comme souvent dans ses rêves » (L.15) que cette liberté serait imaginaire et ne se serait potentiellement jamais passé tel qu’il est décrit. Le temps du passé de cette phrase souligne une action qui ne se passera peut-être que dans ses rêves. Le complément circonstanciel de temps « pourquoi rentrer à l’hôtel puisqu’elle n’en avait pas envie » (L.8) renforce une idée de liberté imaginaire, car elle le fait le soir et sans forcément demander le consentement de sont maris. La phrase « une heure à peine elle souhaitait s’y enfoncer aux cotés de Bernard » (L.11-12) évoque une idée passé qui, si elle était libre, se serai réalisée. Cette phrase souligne aussi qu’elle imaginerait probablement sa rencontre avec Bernard ou l’envie de rentrer à l’hôtel.

La liberté de Thérèse Desqueyroux serait un rêve par la phrase « Le gémissement des pins d’Argelouse, la nuit, n’était émouvant que parce qu’on l’eût dit humain. » (L.16-17) Cette phrase souligne que les pins d’Argelouse, la nuit, serait vivants. Cette phrase se rapporterais potentiellement a un rêve car les pins vivants pourrait-être tout simplement sont maris qui bouge.

La Liberté de Thérèse pourrait aussi être réel car à la fin de l’extrait Thérèse est un peu ivre mais contente. La phrase « elle avait un peu bu et beaucoup fumé » (L.18) souligne qu’elle a potentiellement put sortir et faire ce qu’elle désire. Cette phrase met aussi en avant qu’elle serait donc potentiellement libre. La phrase « elle riait seule » (L.18) renforce la première citation mais aussi prouve que Thérèse est libre car elle est seule quand elle rit, elle n’a pas a craindre la réaction de son mari. Cette phrase met aussi en avant qu’elle n’éprouve plus une solitude qui lui fait peur mais plutôt une solitude agréable liée à la liberté.

La liberté de Thérèse pourrait aussi être une libération de tout problèmes et restreintes. La phrase « Elle farda ses joues et ses lèvres avec minutie » (L.19) met en avant qu’elle est libre de s’habiller et de se maquiller comme elle souhaite. Cette phrase insiste aussi sur le soulagement de Thérèse qui n’a plus besoin suivre des codes strictes et qui peut faire comme elle souhaite. La fin de phrase « ayant gagné la rue marcha au hasard » (L.19-20) montre qu’elle peut s’aventurée seule, elle peut sortir quand elle veut et sans sont mari. Cette fin de phrase insiste aussi sur sa liberté car elle n’est plus enfermée, n’a plus la solitude qu’elle redoute, elle est enfin libre.

Enfin, Thérèse Desqueyroux est possiblement libre par la chute de l’histoire mais aussi par les diverses actions qu’elle effectuera au cour ce de l’extrait étudié. Néanmoins, Mauriac peut aussi nous avoir exprimé une liberté imaginaire dût à l’apparition tardive, en dénouement, d’actions solitaires. On peut comparer cet extrait au livre de madame Bovary quand elle assiste à la remise des prix des « plus belles bêtes » du village. Elle tient la main de son amant assis à coté d’elle. Madame Bovary cherche elle aussi à échapper à sa vie courante et elle aussi cherche à être libre.

Plan détaillé :

Comment est la liberté de Thérèse Desqueyroux ?

1. Une liberté imaginaire ?
   1. Une solitude encore présente ?
      1. « ne redoutait plus la solitude »
      2. « elle pressentait déjà autour de sa chaire une agitation obscure »
   2. Un voyage possiblement imaginaire
      1. « Elle déjeuna (comme souvent dans ses rêves)[…] »
      2. CCT « pourquoi rentrer à l’hôtel puisqu’elle n’en avait pas envie »
      3. « une heure à peine elle souhaitait s’y enfoncer aux cotés de Bernard »
   3. Un rêve ?
      1. « Le gémissement des pins d’Argelouse, la nuit, n’était émouvant que parce qu’on l’eût dit humain. »
2. Une liberté réel ?
   1. Thérèse un peu ivre mais contente
      1. « elle avait un peu bu et beaucoup fumé »
      2. « elle riait seule »
   2. Enfin libérée
      1. « Elle farda ses joues et ses lèvres avec minutie »
      2. « ayant gagné la rue marcha au hasard »
3. La liberté souhaitée ?
   1. Sa liberté idéale
      1. « Elle demanda des cigarettes. […] jeune homme de la table voisine lui tendit son briquet allumé »
      2. « Un chaud contentement lui venai d’une bouteille de pouilly »
      3. « vit dans la glace d’Old England la jeune femme qu’elle était »